

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Soixante et unième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 15 – 19 août 2011

Questions administratives

Questions financières

PROGRAMME DE TRAVAIL CHIFFRÉ POUR 2011

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. L'annexe du document présente le projet de programme de travail chiffré (CPW) du Secrétariat pour 2011. Elle indique le travail réalisé aux niveaux opérationnel et programmatique par le Secrétariat ainsi que les activités devant être mises en route conformément aux décisions et résolutions adoptées à la 15^e réunion de la Conférence des Parties (CoP15, Doha, 2010).
3. En raison de la dévaluation continue du dollar US par rapport au franc suisse, le coût des salaires du personnel devrait à nouveau être dépassé. Les frais d'entretien des bureaux, qui comprennent également le nettoyage et l'électricité ont également augmenté et sont passés à 120 000 USD, soit une augmentation de 33 % par rapport au montant inscrit au budget qui était de 90 000 USD. Les frais d'entretien des bureaux sont négociés avec le gouvernement hôte par le Bureau régional pour l'Europe du PNUE au nom de tous les locataires de l'immeuble. Cette augmentation exigera un financement supplémentaire pour couvrir ces dépenses récurrentes au cours des années suivantes.
4. Le Secrétariat utilisera toutes les économies réalisées à partir des autres lignes budgétaires pour les dépassements de dépenses mentionnés plus haut. Toutefois, le Secrétariat devra peut-être prendre sur la réserve du Fonds d'affectation spéciale pour couvrir tout dépassement. Dans la résolution Conf. 15.1, la Conférence des Parties « autorise le Secrétariat à tirer des fonds supplémentaires du solde du Fonds d'affectation spéciale CITES à la fin de chaque année, à condition que le fonds ne soit pas ramené sous la réserve de fonctionnement à moins de 15 % du budget annuel moyen au début de chaque année ».
5. À la suite de sa restructuration en août 2010, le Secrétariat travaille de manière plus efficace en tant qu'équipe sur les principaux sujets qui exigent la contribution de plusieurs membres différents du personnel. Travailler en équipe a également permis au Secrétariat de relever le niveau et la qualité du soutien dont nombre de Parties ont besoin, et de mieux répondre aux transferts de personnel. Travailler en équipe aura des conséquences positives sur la mise en œuvre des activités du programme de travail chiffré. Du fait de ces changements, le Secrétariat estime qu'il convient plutôt de faire rapport sur la dotation des coûts totaux du personnel plutôt que sur les coûts individuels du personnel. En ce qui concerne le format du programme chiffré, le Secrétariat demande par conséquent au Comité permanent d'accepter que la colonne concernant les coûts en personnel soit supprimée. Toutefois, la dotation concernant les coûts totaux du personnel sera conservée.
6. Conformément aux comptes rendus concernant les questions administratives, le Secrétariat souhaiterait informer les Parties de la démission du Cadre scientifique pour la faune, en mai 2011.
7. Le poste de traducteur français n'a pas été pourvu après le départ en retraite de l'ancienne titulaire en avril 2010. La dotation pour 2011 a été réaffectée afin de fournir des fonds supplémentaires destinés à la traduction des documents pour les comités techniques, les déplacements officiels, le site Internet de la CITES et l'aide de personnel temporaire.

8. Conformément à la décision de la CoP15 d'exclure le financement des postes de traducteurs à compter du 1^{er} janvier 2012, le contrat du traducteur espagnol ne sera pas prorogé au-delà du 31 décembre 2011.
9. A la CoP15, les Parties ont reconnu qu'il importait de renforcer les capacités du Secrétariat par le recrutement et la nomination d'un cadre de l'appui à la lutte contre la fraude au niveau d'un P-3 (si ce poste était classé à ce niveau par ONUN). Le Secrétariat a obtenu que le poste soit classifié par ONUN (au niveau d'un P-3), annoncé par l'intermédiaire de INSPIRA et recrutera le nouveau fonctionnaire d'ici la fin de 2011, ou plus tôt si possible. L'emploi d'un fonctionnaire dans la dernière partie de 2011 est possible grâce au financement supplémentaire apporté par les États-Unis.

Recommandation

10. Le Comité permanent est prié de prendre note et d'accepter du rapport du Secrétariat sur le programme de travail chiffré pour 2011.